

# Solidarité agricole

Novembre 2013 vol. 26 n° 5

UPA FÉDÉRATION DE  
L'UPA-ESTRIE

## ÉDITORIAL



Bonjour Productrices,  
Producteurs,

L'année qui se termine a marqué une transition pour la Fédération de l'UPA-Estrie. Passer de 11 syndicats de base à 6 syndicats locaux, représente beaucoup de temps et d'énergie employés à adopter des règlements, à implanter un code

de déontologie, à calculer la répartition des avoirs et à s'habituer à de nouvelles façons de travailler. Durant la prochaine année, les spécialités complèteront aussi leurs changements. Lorsque tout sera bien rodé, notre efficacité sera encore plus grande!

Le thème de notre congrès 2013 était : Ensemble, développons l'agriculture. Le mot «ensemble» parle des producteurs, bien sûr, mais il parle aussi des différents paliers de gouvernements, des divers maillons de l'industrie agroalimentaire, de la distribution, et ultimement, des consommateurs.

Le consommateur est le principal «ingrédient» sans qui, tout ça ne serait pas possible. Il faut donc continuer à favoriser le contact entre eux et les producteurs. L'événement Portes ouvertes sur les fermes du Québec est un excellent moyen d'y parvenir. Merci et félicitations aux 15 fermes de la région qui ont participé à cette 11<sup>e</sup> édition.

La Fédération de l'UPA-Estrie s'implique également, avec Tourisme Cantons-de-l'Est et le ministère de l'Agriculture des

Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), au Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) dans le développement de la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est dans le but de promouvoir l'achat local et de faire connaître aux consommateurs la variété de l'offre produite dans la région.

Le secteur agroalimentaire et la distribution font aussi partie de la solution pour développer l'agriculture. Dans plusieurs productions ils sont le lien entre la ferme et la table. Ils doivent servir à faciliter l'accès à nos produits.

L'Union et ses Fédérations spécialisées mettent beaucoup d'efforts afin que chaque production demeure rentable et que les profits soient mieux répartis à travers toute la filière. Du producteur jusqu'au consommateur, la bonne santé financière de chaque maillon permet d'innover et de se développer. Les résultats varient selon les productions. Il ne faut toutefois jamais perdre de vue que l'objectif, c'est la rentabilité!

Dans le monde municipal, les Plans de développement de la zone agricole (PDZA) devraient, à l'échelle d'une municipalité régionale de comté (MRC), être l'occasion d'optimiser le développement de l'agriculture. L'harmonisation des syndicats locaux aux MRC arrive à point nommé pour faciliter le travail.

Au Québec, la Politique de souveraineté alimentaire tant attendue est maintenant connue. L'Union ainsi que divers partenaires du monde agricole siègent maintenant à la Table de concertation visant à proposer les actions à réaliser et les programmes à mettre en place.

Les ingrédients sont rassemblés. Ensemble, développons l'agriculture.

*François Bourassa*

François Bourassa, président

### SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie  
4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6  
819 346-8905 (fabrication syndicale)  
Sans frais 1 855 741-8905

Distribution : fermes familiales de l'Estrie  
Tirage : 2 700 exemplaires  
Dépôt légal : ISSN 1488-4372  
Envois poste-publication no de convention : 40026310

### ESPACES PUBLICITAIRES

Abonnements : 2 600 entreprises agricoles  
**ANNONCER VOS ACTIVITÉS**  
Valéry Martin 819 346-8905  
[vmartin@upa.qc.ca](mailto:vmartin@upa.qc.ca)

Date de tombée : 29 novembre 2013  
Date de parution : 19 décembre 2013

### Dans ce numéro :

Retour sur le congrès 2013.....	3
Impacts de l'AECG.....	4-5
Colloque forestier.....	9
Gala Saturne.....	11
Créateurs de saveurs.....	13

## Bienvenue aux nouveaux membres\*

#	Entreprise	Membre(s)	Production(s)	Syndicat local
1.		Mario Fauteux	Arbres de Noël	Coaticook
2.	Ferme Kaeslin-Giard inc.	Nicole Milling, Francy Giard et Robert Kaeslin	Laitière	Coaticook
3.		Rémy Fontaine	Acéricole & bovine	Coaticook
4.	Ferme Maroly inc.	Sharon Grenier & Martin Boisvert	Laitière	Coaticook
5.		Noëlla Paradis & Claude Breton	Ovine	Des Sources
6.	Cultures céréalières Lapointe Ass. Senc	Jacques & Rock Lapointe	Cultures commerciales	Haut-Saint-François
7.	Payet Frères inc.	Carole, Jean-Raymond, Samuel Payet & Nathalie Payet-Morand	Ovine	Haut-Saint-François
8.		Réginald Dassylva	Acéricole	Haut-Saint-François
9.	9200-3672 Québec inc.	Lowry Volker	Acéricole	Haut-Saint-François
10.		Richard Sanders	Acéricole	Haut-Saint-François
11.	Ferme les 3 Pouces Vert	Yves & Marc Vaillancourt	Cultures maraîchères	Haut-Saint-François
12.	Érablière Sylvain Carrier	Sylvain Carrier	Acéricole	Lac-Mégantic
13.		Sergio Huard	Acéricole	Lac-Mégantic
14.		Frédéric Côté	Acéricole	Lac-Mégantic
15.	Ferme Malaco inc.	Julie Richer & Jean-Philippe Côté	Laitière	Memphrémagog
16.		Annie Goyer	Divers	Memphrémagog
17.		Robert Levac	Foin	Memphrémagog
18.	Domaine de la Cressonnière inc.	Lyne Potvin & André Cloutier	Serres	Memphrémagog
19.	Les Caprices d'Émilie	Nicole Gagné & Nicolas Lussier	Caprine	Val-Saint-François et Sherbrooke
20.		Catherine Desmarais & Raphaël Laplante	Acéricole	Val-Saint-François et Sherbrooke
21.		Sylvie Morin Ouimette	Acéricole	Val-Saint-François et Sherbrooke

**\*Un nouveau membre est un producteur ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion.**

### AVIS IMPORTANT - Crédit de taxes foncières agricoles

Si vous n'avez pas acquitté votre cotisation annuelle à la Fédération de l'UPA-Estrie pour l'année en cours, il est très important d'effectuer ce paiement avant le 30 novembre 2013 puisque ce critère fait partie des principales règles du programme de crédit de taxes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui s'applique comme suit :

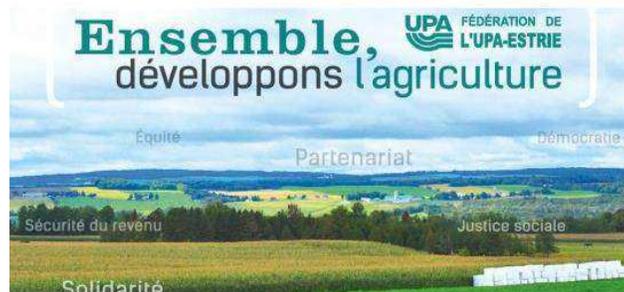
- La cotisation 2013 doit être acquittée avant le 30 novembre 2013, pour préserver le crédit en 2014;

Pour information, n'hésitez pas à contacter Brigitte Tardif au 819 346-8905, poste : 140.

81<sup>e</sup> congrès annuel de la Fédération de l'UPA-Estrie

## Une nouvelle formule appréciée

Valéry Martin, conseillère aux communications



Le 10 octobre dernier avait lieu à Sherbrooke le premier congrès de la Fédération de l'UPA-Estrie dans sa nouvelle formule. En effet, depuis la restructuration dites de l'UPA du futur, les délégués proviennent maintenant tous des syndicats locaux et du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Malgré la formidable température, ce sont plus de 100 délégués qui se sont présentés; ce qui représente un taux de participation, de 68 %, soit l'équivalent du taux des dernières années. Dans l'ensemble, 95 % des délégués ont répondu qu'ils avaient été satisfaits ou très satisfaits de leur journée. La présence du conférencier Alain Lapointe, directeur général du programme de football Vert & Or de l'Université de Sherbrooke, a su mettre de l'ambiance.

Les délégués ont eu 14 résolutions à étudier. Elles ont toutes été adoptées. De ce nombre, le conseil d'administration de la Fédération devait en choisir seulement 10 qui seront acheminées au comité provincial des résolutions préalable au congrès de l'Union en décembre. Les quatre autres seront soit traitées régionalement ou, font l'objet de résolution d'autres régions et seront ainsi acheminées au comité provincial des résolutions.

Voici les sujets des 10 résolutions qui proviendront de l'Estrie :

- Exemption des frais de permis de vente directe aux consommateurs;
- Incitation à la formation en gestion et rétablissement de la reconnaissance des acquis;
- Aide financière pour le drainage souterrain des terres agricoles;
- Sévérité exagérée des normes environnementales de certaines municipalités;
- Financement équitable des travaux dans les cours d'eau;
- Crédit d'impôt remboursable pour les dépenses environnementales;
- Modification des règlements des syndicats locaux quant au nombre d'administrateurs;
- Diminution de la population de dindons sauvages;
- Moratoire sur la luzerne transgénique jusqu'à ce que le BAPE se prononce;
- Information et accès aux semences sans néonocotinoïdes

Lors de leur dernière rencontre, les membres du CA ont aussi procédé à l'élection des trois membres du conseil exécutif qui viennent s'ajouter au président, François Bourassa et au vice-président, Réal Marcoux. Félicitations à Lynne Martel-Bégin, Serge Beauvais et Lyne Girard. Monia Grenier a préféré laisser sa place mais demeure la présidente du Syndicat des agricultrices de l'Estrie et vice-présidente du Syndicat local de l'UPA Des Sources. Nous tenons à remercier Monia pour les 3 années complétées comme membre du CE.



### Avis important aux producteurs de porcs

Le *Syndicat des producteurs de porcs de l'Estrie* (SPPE) désire connaître tous les cas d'avis de violation et de pénalités émis par l'ACIA pour transport d'animaux fragilisés ou autres infractions reçues par les producteurs de porcs en lien avec ce dossier. Certains cas antérieurs déboutés devant les tribunaux permettent d'envisager la contestation des abus de certains inspecteurs de l'ACIA dans le dossier du transport des animaux.

Merci de communiquer avec Marc-Sylvain Pouliot, secrétaire du SPPE au 819 346-8905, poste 128 ou par courriel à l'adresse suivante : [mspouliot@upa.qc.ca](mailto:mspouliot@upa.qc.ca) pour nous informer d'un cas d'infraction ou pour toute information à ce sujet.

# PRIX DU LAIT DANS 1 KILO DE FROMAGE

Parts des intervenants  
dans le prix d'un fromage  
vendu 40,90\$



Part du producteur : **7,57\$**  
 Part du transformateur : **7,99\$**  
 Part du distributeur : **10,33\$**  
 Part du détaillant : **15,01\$**  
 Prix de détail d'un kg: **40,90\$**

Note : Le fromage artisanal au Québec est souvent fabriqué par un producteur qui transforme le lait de son propre troupeau ou par une fromagerie qui reçoit le lait d'un ou de quelques producteurs. Le coût de fabrication est plus élevé que celui de fromages européens comparables, qui sont souvent fabriqués à grande échelle.

\*Source : selon les coûts 2008 d'un transformateur, mis à jour FPLQ 2013

Cheddar

Valeur du lait: **7,97\$**  
 Prix de détail d'un KG: **12\$**  
 Part du producteur : **66%**



Brie

Valeur du lait: **7,57\$**  
 Prix de détail d'un kg: **33,90\$**  
 Part du producteur : **22%**



Mozzarella

Valeur du lait: **7,97\$**  
 Prix de détail d'un kg: **19,99\$**  
 Part du producteur : **39,5%**



Fromage artisanal

Valeur du lait: **7,57\$**  
 Prix de détail d'un kg: **56,90\$**  
 Part du producteur : **13%**



Source : FPLQ, IGA mai et juillet 2013

## Impact d'un contingent supplémentaire sur le fromage

Mariane Paré, agr., secrétaire du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie (SPLE)

L'ajout d'un contingent supplémentaire européen de 16 000 tonnes pour les fromages fins viendra capter 100 % de la croissance du marché et grugera les fabrications actuelles de fromages fins. Le gouvernement fédéral tente d'atténuer cet impact en faisant du "cherry picking" dans les données qu'il présente, mais rétablissons les faits :

Le secteur touché n'est pas la totalité des fabrications canadiennes de fromages de 408 000 tonnes. Dans les faits, c'est le secteur des fromages fins qui est touché par l'accès supplémentaire de 16 000 tonnes et probablement plus spécifiquement le secteur du détail, ce qui représente un marché de 50 000 tonnes.

La croissance du secteur des fromages de 2,4 % présentée par le gouvernement s'applique seulement au marché du détail et non à l'ensemble du marché. Dans les faits, les fabrications totales canadiennes de fromages ont progressé de 0,5 % annuellement, en moyenne, depuis 5 ans.

Concrètement, le tableau 1 montre que les fromageries vont subir un recul important de leurs ventes. La croissance actuelle des fromages fins au détail se situe à près de 1 % pour le marché du détail, c'est donc un peu plus de 500 tonnes de fromage par année, alors que l'accès supplémentaire sera de 3 200 tonnes par année durant 5 ans. C'est donc un recul net de près du quart des ventes au détail qui sera remis aux Européens, au détriment des fromagers canadiens et principalement québécois.

Tableau 1 : Impact sur le secteur des fromages fins canadiens

	Ventes fromages fins au détail	Croissance ventes au détail (Nielsen)	Accès supplémentaire Europe	Impact net fromageries	Croissance fromageries, <b>fromage fins</b>
	Tonnes	1,0 %	Tonnes	Tonnes	Tonnes
2015-2016	52 314	523	3 200	(2 677)	-5,1 %
2016-2017	52 837	528	3 200	(2 672)	-5,1 %
2017-2018	53 365	534	3 200	(2 666)	-5,0 %
2018-2019	53 899	539	3 200	(2 661)	-4,9 %
2019-2020	54 438	544	3 200	(2 656)	-4,9 %
<b>Cumulatif</b>		<b>4 207</b>	<b>16 000</b>	<b>(13 331)</b>	<b>-25,5 %</b>

Le gouvernement fédéral, dans son application, regarde l'ensemble des fromages. Cette analyse est réductrice, car seulement les fromages fins seront touchés. Toutefois, si on applique l'impact sur l'ensemble des fromages et qu'on utilise la progression des fabrications afin d'être cohérent, on constate au tableau 2 que ce n'est pas seulement la croissance qui est cédée, mais aussi les fabrications actuelles de fromages.

Tableau 2 : Impact sur les fabrications canadiennes de tous les fromages

	Fabrications fromages	Croissance des fabrications	Accès supplémentaire Europe	Impact net fromageries	Croissance fromageries, <b>ensemble des fromages</b>
	Tonnes	0,5 %	Tonnes	Tonnes	Tonnes
2015-2016	414 351	2 072	3 540	(1 468)	-0,4 %
2016-2017	416 422	2 082	3 540	(1 458)	-0,4 %
2017-2018	418 504	2 093	3 540	(1 447)	-0,3 %
2018-2019	420 597	2 103	3 540	(1 437)	-0,3 %
2019-2020	422 700	2 113	3 540	(1 427)	-0,3 %
<b>Cumulatif</b>		<b>10 463</b>	<b>17 700</b>	<b>(7 237)</b>	<b>-1,7 %</b>

### Les fromageries au Québec

Le Québec produit plus de 60 % des fromages fins et 50 % des fromages totaux produits au Canada. La province compte 80 entreprises réparties dans 14 régions (9 en Estrie). Ce sont de petites et moyennes entreprises qui ont réalisé une progression importante depuis 10 ans. Quatorze nouvelles fromageries ont vu le jour et le quart des fromageries ont eu une croissance de plus de 50 % de leur volume transformé sur 10 ans. Au total, c'est une croissance de 30 % des volumes transformés au Québec.

# Formations 2013 - 2014

Un minimum de participants est requis pour démarrer les formations.

**Inscrivez-vous rapidement sur notre tout nouveau site [www.formationagricole.ca](http://www.formationagricole.ca) ou par téléphone.**

Les dates et les lieux vous seront confirmés par la suite.



	Titre de la formation	Nb d'heures	Formateur	Lieu	Date	Coût producteur	
<b>ACÉRICULTURE ET FORESTERIE</b>							
	Abattage manuel et sécuritaire	16	Éric Quirion	Coaticook	9 et 10 novembre	128.74 \$	
	Coupe d'arbres difficile	6	Éric Quirion	Coaticook	23 novembre	48.28 \$	
Nouveau	Culture de champignons agroforestiers	Détails à venir					
	Installation de la tubulure	16	Pascal Dorval	Sherbrooke	1 et 8 novembre	128.74 \$	
	L'osmose	7	Pascal Dorval	Sherbrooke	6 novembre	64.34 \$	
	Entailage	7	Pascal Dorval	Sherbrooke	13 janvier	34.34 \$	
	Transformation des produits de l'érale – Nouvelle formule	16	Marie-Claude Arès	Coaticook	7 et 8 décembre	160.93 \$	
	Transformation des produits de l'érale – Nouvelle formule	16	Marie-Claude Arès	Lac-Mégantic	18 et 19 janvier	160.93 \$	
	Sirop d'érale de qualité	7		Sherbrooke	21 janvier	Gratuit	
	Sirop d'érale de qualité	7		Lac-Mégantic	23 janvier	Gratuit	
Nouveau	L'exportation d'arbres de Noël	24	Plusieurs	Sherbrooke	24 janv 7, 14 fév	À venir	
Nouveau	Plantation d'un verger d'arbres à noix	Détails à venir					
<b>AGROENVIRONNEMENT</b>							
Nouveau	Minimiser la compaction des sols : choix et utilisation des pneus	5.5	Vincent Lamarre	Lennoxville	À venir	À venir	
	Utilisation des pesticides en milieu agricole et dans les bâtiments de ferme	12	Camille Couture	Sherbrooke	6 et 13 décembre	354.80 \$	
	Utilisation des pesticides en milieu agricole et dans les bâtiments de ferme	12	Camille Couture	Sherbrooke	17 et 24 janvier	354.80 \$	
	Utilisation des pesticides en milieu agricole et dans les bâtiments de ferme	12	Formation à distance		En tout temps	200 \$	
Nouveau	Technique de ferti-irrigation de petits fruits en champs	7	Détails à venir				
<b>COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ</b>							
Nouveau	Le marché des grains	24	Stéphane D'Amato	Sherbrooke	2, 9, 16, 23 octobre	260.00 \$	
Nouveau	Pour un kiosque accueillant...et payant	6	Patricia Claveau	Sherbrooke	6 novembre	48.29 \$	
Nouveau	Quand rentabilité rime avec marketing	12	Patricia Claveau	Sherbrooke	11, 12 février	96.58 \$	
<b>BÂTIMENT ET MACHINERIE</b>							
Nouveau	Affûtage et entretien d'une scie à chaîne	12	Éric Quirion	Coaticook	À venir	96.56 \$	
	Entretien de base d'un tracteur	6	Nicolas Badeau	Coaticook	15 février	48.29 \$	
	Initiation à la soudure	24	Sébastien Landry	Coaticook	18, 19, 25, 26 janvier	193.12 \$	
	Perfectionnement aux procédés de soudure	12	Sébastien Landry	Coaticook	22 et 23 février	96.56 \$	
<b>GESTION</b>							
	Comptabilité de ferme	6	Bernard Levesque	Sherbrooke	janvier	48.28 \$	
	Les droits de la personne : des droits à cultiver	3		Localité centrale	Selon la demande	Gratuit	
<b>INFORMATIQUE</b>							
Nouveau	Gestion de document informatique	6	Josée Marleau	Lac-Mégantic	Janvier	48.28 \$	
<b>PRODUCTION ANIMALE</b>							
Nouveau	Taille de sabots de bovins laitiers et de boucherie	6	Pascal Jubinville	Coaticook	18 janvier	48.29 \$	
	Initiation à la production caprine			En ligne	À venir	À venir	
	Insémination artificielle des bovins	Détails à venir					
	L'alimentation des petits ruminants	Détails à venir					
Nouveau	La ventilation dans la bergerie : une alliée sûre!	Détails à venir					
Nouveau	L'insémination artificielle et naturelle des Brebis.	Détails à venir					
<b>PRODUCTION VÉGÉTALE</b>							
Nouveau	Production d'ail	6	Geneviève Legault	Sherbrooke	30 novembre	48.29 \$	
<b>TRANSFERT DE FERME</b>							
Nouveau	Un transfert unique	12	Yolande Lemire	Sherbrooke	12, 19 déc, 9, 16 janv	96.60 \$	
<b>TRANSFORMATION ALIMENTAIRE</b>							
Nouveau	Procédé artisanal de mise en conserve	42	À venir	À venir	10 au 13 fév, 3, 4 mars	434.90 \$	
	Hygiène et salubrité des aliments	14	Michèle Bédard	Coaticook	5, 6 avril	225.75 \$	

À noter : le paiement est exigé au moins deux semaines avant le début de la formation. Faites le paiement en date de la formation et au nom du CRIFA. Pour vous inscrire ou pour obtenir plus d'information, communiquez avec Jessica Mackey au 819 346-8905, poste 114 ou Jasmine Maurice, poste 119 ou écrivez à [rfaestrie@upa.qc.ca](mailto:rfaestrie@upa.qc.ca)



[www.formationagricole.ca](http://www.formationagricole.ca)



## **Mise en place de mesures en appui aux producteurs de bovins**

*Robert Trudeau, conseiller à la vie syndicale*

La Financière agricole du Québec (FADQ) nous avise qu'elle met en place de nouvelles mesures visant à favoriser le développement économique et durable des entreprises agricoles du secteur bovin.

### **Réintroduction d'une partie de la compensation versée sur les femelles de reproduction**

La Financière agricole ajuste une des modalités d'évaluation du volume assurable pour le produit ASRA-Veaux d'embouche en modifiant la couverture d'assurance. Ainsi, 25 % de la compensation sera sur la femelle de reproduction plutôt sur le nombre de veaux vendus, et ce, à compter de l'année d'assurance 2014. Toutefois, l'essentiel de la réforme de productivité, qui a été introduite en 2009, demeure avec la couverture de 75 % sur les kilogrammes de veau vendu. Le changement s'appliquera pour une période provisoire de deux ans.

### **Programme d'aide pour promouvoir l'engraissement des veaux d'embouche du Québec**

Afin d'encourager et de promouvoir l'achat et l'engraissement des veaux d'embouche du Québec, un montant forfaitaire de 10 \$ sera versé à l'assuré pour chaque achat de veaux nés et engraisés au Québec. Ce programme s'adresse aux entreprises qui participent au programme ASRA pour le produit Bouvillons et bovins d'abattage dont l'approvisionnement en veaux d'embouche québécois est effectué au cours de la période s'échelonnant du 1<sup>er</sup> août 2013 au 31 mars 2014.

Par ailleurs, des modalités spécifiques sont prévues pour les entreprises naisseurs-finisieurs qui engraisent jusqu'à l'abattage les veaux provenant de leur atelier de veaux d'embouche afin que celles-ci puissent également bénéficier du programme. Pour de plus amples renseignements, visitez le [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca)

---

## *Journée laitière de l'Estrie*

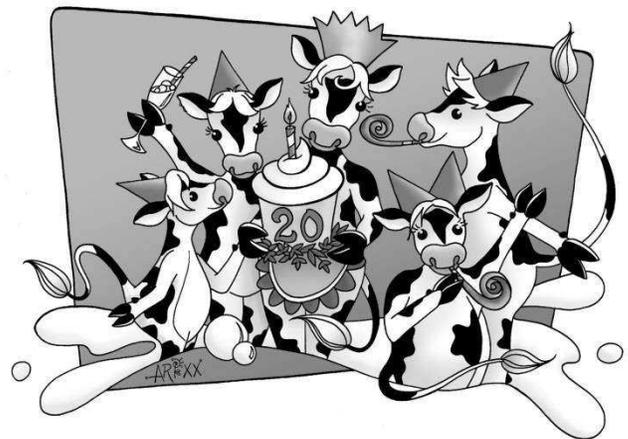
### **20 ans : l'heure est au bilan**

*Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale*

Ça fait déjà 20 ans que sont organisées des journées d'informations destinées aux producteurs laitiers de l'Estrie. Chaque année, cette activité intéresse plusieurs producteurs et intervenants du milieu. N'oubliez pas ce rendez-vous fixé au 19 novembre, à 9 h, à L'Hôtellerie Le Boulevard, 4201, boul. Bertrand-Fabi à Sherbrooke.

Les thèmes abordés cette année touchent au confort et au bien-être des vaches, à la génétique et la génomique, à la régie ainsi qu'aux pâturages. Seront aussi présentées des conférences sur la vision des producteurs d'hier à aujourd'hui ainsi que sur les campagnes de promotion des produits laitiers. Rétrospectives et sujets de l'heure sont donc au menu. La journée se terminera par un tirage et un cocktail spécial pour souligner les 20 ans de la Journée laitière de l'Estrie.

La participation d'un grand nombre de personnes est un gage de succès qui encourage le comité organisateur à préparer cet événement annuel. Inscrivez-vous avant le 11 novembre auprès de Jasmine Maurice au 819 346-8905, poste 119.



## Nouveau syndicat des cultures commerciales en Estrie

Depuis plusieurs années, les producteurs de grains de l'Estrie étaient regroupés avec ceux du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de la région de Saint-Hyacinthe. Dans la foulée de la modernisation de l'Union, ceux de l'Estrie ont décidé de saisir l'occasion de créer un syndicat qui regroupera les producteurs des MRC de Memphrémagog, Le Haut Saint-François, Le Val Saint-François, des Sources, Le Granit, Sherbrooke et Coaticook.

Les producteurs de grains de l'Estrie sont convoqués officiellement à une assemblée de fondation du premier Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie qui se tiendra le 11 décembre 2013 à 13 h à l'Hôtellerie Le Boulevard, 4201 boul. Bertrand-Fabi de Sherbrooke.

Que vous cultiviez, du maïs, du soya, du blé, de l'orge de l'avoine, etc; en production principale ou pour nourrir vos animaux; cette assemblée vous concerne.



**Il est temps de planifier vos demandes de travailleurs étrangers temporaires (TET) pour l'année 2014.**

**Il faut compter 3 mois pour tout le processus.**

**Prenez rendez-vous avec Valérie Giguère, responsable du Centre d'emploi agricole de l'Estrie en appelant au 819 346-8905, poste 124 ou via [vgiguere@upa.qc.ca](mailto:vgiguere@upa.qc.ca)**

## Vous voulez démarrer ou développer votre entreprise?

**Profitez de l'expertise du Centre de formation professionnelle Memphrémagog et suivez la formation « Lancement d'une entreprise »!**

Cette formation vous offre :

- Aide à la réalisation de votre plan d'affaires
- Suivi individuel
- Conseils par des professionnels : comptable, notaire, spécialistes en marketing, vente, ressources humaines, financement, etc.
- Ateliers et échanges en groupe

La prochaine formation débutera le 6 décembre 2013.

Pour vous inscrire et pour toute autre information, veuillez communiquer avec Carole Tousignant, coordonnatrice du programme, au **819 843-8273, poste 230** ou à [carolle.tousignant@csdessommets.qc.ca](mailto:carolle.tousignant@csdessommets.qc.ca).



*"La forêt estrienne, un capital à préserver"*

## **Invitation au premier colloque forestier de l'Estrie**

*Sylvain Dulac, ing. f., directeur adjoint du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie*

Les producteurs forestiers de l'Estrie ainsi que les différents intervenants du milieu sont cordialement invités à participer au tout premier colloque forestier à se tenir dans la région. L'événement aura lieu le jeudi 28 novembre prochain à l'Hôtellerie Le Boulevard, 4201, rue Bertrand-Fabi à Sherbrooke de 9 h à 16 h 30.

Les objectifs de la journée sont de démontrer que l'Estrie est une région forestière, de démontrer l'importance économique de la forêt, de faire valoir que l'Estrie est une région où le dialogue est fertile entre les forestiers et les environnementalistes, puis - objectif ultime - de faire signer la promesse de soutien envers l'aménagement durable des forêts privées de l'Estrie par le maximum de représentants et de décideurs locaux.

Le programme de la journée propose quatre conférenciers ainsi qu'une présentation de la promesse de soutien envers l'aménagement durable des forêts privées de l'Estrie, laquelle sera suivie par une période de questions.

Les conférenciers sont : André Roy, président du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien, Sylvain Rajotte, ing.f., directeur général d'Aménagement forestier et agricole des Sommets inc. et Nicolas Meagher, ing.f., directeur général d'Aménagement forestier coopératif des Appalaches.

L'inscription est au coût de 25 \$ (incluant taxes, dîner et pauses). Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie au 819 346-8905.

Le colloque est organisé par le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE) et la Société d'aménagement de l'Estrie (SAE) composée des cinq groupements forestiers de l'Estrie soient: Aménagement forestier coopératif des Appalaches, Aménagement forestier coopératif de Wolfe, Aménagement forestier et agricole des Sommets inc., Groupement forestier coopératif Saint-François et Groupement forestier du Haut-Yamaska inc.

---

## **Une nouvelle série sur vosagriculteurs.tv**

Des femmes et des hommes passionnés d'agriculture vous ouvrent leurs portes par le truchement du Web, sur [www.vosagriculteurs.tv](http://www.vosagriculteurs.tv).

En effet, depuis le 16 octobre, et jusqu'au 18 décembre, l'UPA présentera à chaque mercredi une nouvelle capsule de 5 minutes dévoilant le quotidien de producteurs œuvrant dans différents secteurs de l'agriculture québécoise.

Pour ouvrir cette nouvelle série de capsules, vous êtes invités chez André Roy, producteur de bois à Sainte-Praxède et président du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie. La réalisation de ces capsules a été rendue possible grâce à la contribution de Financement agricole Canada.





## Ça coule de source : Pour améliorer les rendements, il faut penser à l'égouttement!

### Que pouvez-vous faire?

- Creusez un fossé autour du champ pour éliminer l'excès d'eau des terres environnantes.
- Repensez vos champs! Ils sont souvent longs et dans le sens de la pente.
- Cultivez en contre-pente lorsque la topographie et la pente le permettent.
- Coupez l'eau, avant qu'elle prenne de la vitesse, avec des fossés ou des rigoles d'interception (petits fossés traversables - pour les pentes de moins de 4%).

Stéphanie Durand, agr.  
819 820-3001, poste 4393

Vous avez des problèmes de drainage. Vous pensez ajouter des drains. Attention de ne pas donner un coup d'épée dans l'eau. L'ajout de drain n'est pas la solution à tous les problèmes de drainage.

Pour obtenir un bon rendement, il faut s'assurer de bien égoutter son sol i.e. enlever l'excès d'eau contenu dans le sol, et aussi à sa surface. Le drainage souterrain sert à abaisser la nappe d'eau, à l'aide de drains, à un niveau favorisant la croissance des plantes. Le drainage de surface, lui, permet d'évacuer les eaux, qui ne se sont pas infiltrées, avec des fossés ou des rigoles d'interception. L'évacuation se fait alors sans causer d'érosion du sol. Les deux types de drainages sont évidemment complémentaires.

### Pour savoir si vous devez drainer en surface ou souterrainement, faites faire un diagnostic de drainage.

Plusieurs producteurs mettent de côté le drainage de surface. Pourtant, les problèmes de drainage de surface sont habituellement bien visibles. Lorsque le sol ne «boit» plus l'eau, celle-ci se dirige vers le bas des pentes, les replats ou les dépressions. Si après une pluie des flaques d'eau ou des ravines sont présentes dans vos champs, il faut penser au drainage de surface.

Avec plus d'un mètre d'eau reçu annuellement en moyenne en Estrie, on comprend pourquoi le mauvais égouttement est un des facteurs qui limite le plus la rentabilité des cultures. Un sol bien égoutté peut générer de meilleurs rendements, nécessiter moins d'engrais, prolonger la saison de croissance et améliorer les conditions de travail du sol. En effet, habituellement un sol bien égoutté se réchauffe plus rapidement, a une meilleure activité microbienne (fertilité) et une meilleure structure. De plus, vous diminuez les risques de compaction avec la machinerie lorsque le sol sera encore humide.

Avant d'ajouter de nouveaux drains, pensez aussi vérifier l'état de vos drains actuels

- colmatage par l'ocre de fer ou par des racines
- état des sorties de drains

## Gala Saturne

### Félicitations à France Demers, agricultrice de l'année !

Valéry Martin, conseillère aux communications

Le Gala Saturne de la Fédération des agricultrices du Québec a eu lieu le 19 octobre dernier. Dans la catégorie agricultrice de l'année, France Demers de Magog a remporté les honneurs. Bravo à cette digne représentante de l'Estrie!

Depuis maintenant plus de 24 ans, France Demers et Serge Beauvais voient à développer leur entreprise laitière et acéricole. Très dynamique et polyvalente, France participe aux travaux des champs, à la traite des vaches, à l'alimentation et à la gestion. Elle s'occupe de la comptabilité, des rencontres avec les professionnels et plus encore. Elle ne craint pas le travail, car elle a un bon sens de l'organisation qui lui sert grandement lors des différents projets. France est fière du chemin parcouru au cours des années. Elle est aussi contente de voir que sa passion pour l'agriculture s'est transférée à ses enfants.

Chaque année, la Fédération des agricultrices du Québec désire, par ce Gala, souligner les compétences, la créativité, l'entrepreneuriat, le courage, la passion, les réalisations, bref, l'apport inestimable des agricultrices tant par leur présence soutenue à la ferme que dans leur milieu social et syndical. Douze lauréates régionales, venues de toutes les régions du Québec, participent à ce concours. Quatre prix ainsi que deux bourses ont été remis cette année.

Depuis ses débuts en 1988, le Gala Saturne a récompensé trois agricultrices de l'Estrie; dont deux fois depuis 2011. Le nom du Gala Saturne est inspiré de la mythologie romaine et représente le dieu des champs et des récoltes.



Photo : Annick Malenfant



## Fondation estrienne en environnement

### Gala des Prix d'excellence en environnement 2013

Valéry Martin, conseillère aux communications

La 20<sup>e</sup> édition du Gala de la Fondation estrienne en environnement (FEE) a eu lieu le 22 octobre dernier à la Place des congrès du Delta de Sherbrooke. Des gens que vous connaissez ou que vous gagneriez à connaître étaient en nomination; notamment, dans la catégorie *Agricole et forestier*.

- Aménagement forestier coopératif de Wolfe (AFCW) et Aménagement forestier coopératif des Appalaches (AFCA)
- Les AmiEs de la terre de l'Estrie
- Club agroenvironnemental de l'Estrie, Coordination des bassins versants

~~~~roulements de tambour~~~~

La Fédération de l'UPA-Estrie désire féliciter les gens qui œuvrent au sein du **Club agroenvironnemental de l'Estrie, Coordination des bassins versants** pour avoir remporté le prix. Votre travail permet de faire rayonner le monde agricole et forestier. Vous méritez amplement la reconnaissance qui vous est ainsi démontrée.

La liste des nominés et des récipiendaires des autres catégories est disponible sur le site : [www.fondationfee.ca](http://www.fondationfee.ca)

## En plein champ avec l'école Beaulieu

Stéphanie Forcier, agente syndicale

La Fédération de l'UPA-Estrie croit énormément au potentiel de la valorisation de la profession agricole par l'éducation des enfants. C'est la raison pour laquelle elle expérimente, cette année, un projet-pilote intitulé *En plein champ avec l'école Beaulieu*. Le projet vise à faire découvrir l'univers de l'agriculture aux 492 écoliers de l'école primaire Beaulieu, située dans le secteur Rock Forest à Sherbrooke, de façon à promouvoir l'achat local, à faire connaître diverses facettes de productions et évidemment, à valoriser la profession agricole.

Neuf activités sont donc prévues au calendrier scolaire de cette école primaire lors desquelles diverses productions seront abordées telles qu'apicole, acéricole, céréalière, maraîchère, laitière, sylvicole et piscicole. Chaque activité est accompagnée d'une dégustation de produits régionaux et d'une recette envoyée aux parents mettant en lumière un aliment régional.

La Fédération de l'UPA-Estrie sera donc active tout au long de l'année scolaire par l'intermédiaire de productrices et de producteurs ambassadeurs fort dynamiques. Cette initiative ne pourrait être possible sans l'appui du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, du Verger familial CR, de la Fondation de l'école Beaulieu ainsi que de la Confédération de l'UPA.



Sur les photos, on aperçoit deux classes de la maternelle écoutant attentivement Isabelle Dion leur raconter l'univers de la production des pommes.

### LES ANTIBIOTIQUES : EN FAIRE BON USAGE, C'EST SAGE!

Le 16 octobre avait lieu le lancement d'une nouvelle campagne de sensibilisation « Les antibiotiques : en faire bon usage, c'est sage! », fruit de la collaboration des organisations partenaires de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux dont fait partie l'UPA. Alors que l'augmentation de la résistance des bactéries aux antibiotiques est devenue une préoccupation mondiale de santé animale et de santé publique, le gouvernement du Québec, les intervenants en médecine vétérinaire et le monde agricole ont décidé d'unir leurs efforts pour rappeler aux propriétaires d'animaux d'élevage et de compagnie l'importance d'utiliser de façon judicieuse les antibiotiques et de respecter les recommandations du vétérinaire. Pour l'occasion, de nombreux outils de communication (affiches et signets adaptés à certaines productions, web, vidéo) seront utilisés par le milieu vétérinaire. Toutes les informations sont disponibles sur le site du MAPAQ à l'adresse suivante : [www.mapaq.gouv.qc.ca/antibiotiques](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/antibiotiques).



## Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est bien visible au Provigo Le Marché de Magog

*Ghislain Lefebvre, coordonnateur du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)*

L'ouverture du Provigo Le Marché de Magog a eu lieu le 24 octobre dernier. Dès les premiers pas dans le magasin le regard des clients se pose sur l'îlot rempli de produits de membres Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est. Les produits sont variés et tous plus savoureux les uns que les autres.



La réalisation de cet étalage a été rendue possible grâce à la collaboration des responsables du magasin et de la réponse favorable des producteurs à une invitation qui leur avait été lancée. En effet, dans la semaine avant l'ouverture, un après-midi de rencontres entre les responsables des différents départements du magasin et une vingtaine de producteurs membres de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est a été organisé.

Chaque producteur n'avait que quelques minutes pour présenter ses produits, les faire goûter et tenter de convaincre les responsables de les ajouter à ses tablettes.

Le résultat est remarquable. Vous êtes invités à aller le constater par vous-même au magasin situé sur la rue Sherbrooke à Magog. N'hésitez pas à y faire vos provisions de produits locaux identifiés Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est.

## Recrutement pour les Portes ouvertes sur les fermes du Québec

*Stéphanie Forcier, agente syndicale*

La 11<sup>e</sup> édition vient tout juste de se terminer qu'il est déjà temps de recruter les participants pour l'édition 2014. Cet événement demeure, après toutes ces années, l'activité de valorisation de la profession agricole par excellence. Le succès du 8 septembre dernier démontre que les *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* gagnent en popularité auprès des citoyens.

Vous avez envie d'être du nombre et de partager votre quotidien avec l'ensemble de la population l'espace d'une journée? Soumettez votre candidature ou informez-vous auprès de Stéphanie Forcier au 819 346-8905, poste 135.

Les candidatures seront soumises aux syndicats locaux respectifs. Un comité de sélection régional sera mis en place pour finaliser le choix des fermes hôtes.



**Groupe agristratégies**

**Yves Chagnon, agronome, MBA**  
et son équipe se feront un plaisir de contribuer à votre développement.

- Diagnostic et plan d'affaires
- Plan et recherche de financement
- Plan et support au transfert
- Accompagnement en gestion
- Exercice de réflexion stratégique
- Aiguillage vers d'autres professionnels
- Cadres de gestion

**819 575.7025 | agristrategies.ca**  
4300, Boul. Bourque, bureau 203, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6

# Cultivons l'avenir 2 : nouvelle entente pour le financement des services-conseils en agriculture

## Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Une somme de 293 M \$ en soutien au secteur agricole et agroalimentaire québécois a été annoncée le 23 août 2013 par M Gerry Ritz, ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et M. François Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Cultivons l'avenir 2 est une entente établie entre le gouvernement fédéral et les provinces, qui comporte un ensemble de programmes destinés à soutenir le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Cette enveloppe de 293 M \$ offrira des outils dont les producteurs agricoles ont besoin pour demeurer compétitifs et ainsi conquérir de nouveaux marchés.

## Programme Services-conseils

Le Programme Services-conseils (PSC), un des programmes issu de cette entente, a pour but de favoriser la rentabilité, la compétitivité et la pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires. Chaque entreprise agricole québécoise a droit à une enveloppe de 20 000 \$ en services-conseils. Cette aide est valable pour une période de cinq ans et peut être bonifiée jusqu'à un maximum de 30 000 \$ lorsque les services-conseils sont offerts selon une approche multidisciplinaire. Les principaux domaines ciblés par ce programme sont la gestion financière, l'agroenvironnement et l'encadrement technique.

| Domaines d'intervention | Aide financière maximale par entreprise pour la durée du programme | Enveloppe budgétaire par entreprise |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Gestion financière      | 15 000 \$                                                          | De 20 000 \$ à 30 000 \$            |
| Agroenvironnement       | 12 500 \$                                                          |                                     |
| Encadrement technique   | 10 000 \$                                                          |                                     |

## Comment vous en prévaloir?

Les entreprises agricoles ont accès à ce soutien par l'entremise des réseaux Agriconseils, qui offrent un large éventail d'aides financières pour des services-conseils. Des groupes d'entreprises ayant une approche collective peuvent également bénéficier des aides offertes, plus particulièrement dans le transfert et le partage de connaissances.

## Les services-conseils admissibles

Les services-conseils admissibles en agroenvironnement comprennent les plans d'accompagnement en agroenvironnement (PAA), l'accompagnement annuel et les diagnostics spécialisés. En gestion financière, les diagnostics financiers, les plans d'affaires, dont les plans de transfert et de démarrage, et plusieurs outils pour vous soutenir dans la gestion quotidienne et annuelle de votre entreprise sont admissibles. La régie d'élevage et des cultures de même que la transformation et l'agrotourisme s'ajoutent aux nombreux services-conseils offerts.

Ce programme d'une durée de cinq ans est en vigueur jusqu'au 31 mars 2018.

Pour savoir comment bénéficier de ces aides financières ou pour toute autre demande de renseignements, communiquer avec Sylvie Tardif, coordonnatrice au réseau Agriconseils de l'Estrie, au 819 829-0641.



# RAPPEL - Dommages causés par les animaux sauvages - Signalez-les tous!

François Thomas, urb., responsable de l'aménagement

Différents programmes d'assurance récolte de La Financière agricole du Québec (FADQ) couvrent les dommages causés par les animaux sauvages :

- Apiculture - Sous-groupe Miel (Printemps 2013)
- Bleuets (Automne 2012)
- Céréales, maïs-grain et protéagineuses - grain (Printemps 2013)
- Céréales, maïs-grain et protéagineuses - semence (Printemps 2013)
- Cultures maraîchères - Légumes vivaces (Automne 2012)
- Cultures maraîchères (Printemps 2013)
- Foin, maïs fourrager et céréales (Printemps 2013)
- Fraises et framboises - Adhésion d'automne (Automne 2012)
- Fraises à jours neutres (Printemps 2013)
- Fraises et framboises adhésion (Printemps 2013)
- Légumes de transformation (Printemps 2013)
- Maïs-grain collectif (Printemps 2013)
- Pommes de terre (Printemps 2013)
- Pommes - Plan B - (Printemps 2013)
- Pommiers - Plan A (Automne 2012)



De plus, en vertu de l'Accord fédéral-provincial sur le programme Agri-protection, un producteur agricole, qui adhère ou non aux différents programmes de la FADQ, peut être admissible à une indemnité pour des dommages causés par la sauvagine (les bernaches, les canards, les oies blanches et les grues du Canada). Il revient cependant au producteur de produire un avis de dommages à la FADQ afin qu'elle puisse en faire le constat et l'évaluation.

Sachez aussi qu'il est important de rapporter tous les dommages afin de sensibiliser les instances gouvernementales. Conséquemment, la Fédération vous demande de signaler tous les dommages causés par les animaux sauvages au responsable de la grande faune, M. Éric Jaccard.

770, rue Goretti, Sherbrooke (Québec) J1E 3H4

Télécopieur : 819 820-3958

Courriel : [eric.jaccard@mrn.gouv.qc.ca](mailto:eric.jaccard@mrn.gouv.qc.ca)

Téléphone : 819 820-3882, poste 275

**Nous vous incitons à utiliser le formulaire type publié dans le Solidarité agricole de juin 2013 ou d'en faire la demande à la réception de la Fédération de l'UPA-Estrie au 819 346-8905.**

En terminant, nous vous demandons de faire parvenir une copie de votre formulaire de plainte à la Fédération de l'UPA-Estrie au 4300, boulevard Bourque, Sherbrooke, Québec J1N 2A6, par télécopieur au 819 346-2533 ou par courriel à [fthomas@upa.qc.ca](mailto:fthomas@upa.qc.ca).



# Journées d'information 2013-2014

## Agroalimentaire en Estrie



Crédits photos : Roberto Toffoli, Éric Labonté, Marc Lajoie

La Direction régionale du MAPAQ de l'Estrie vous propose, en collaboration avec divers partenaires, des journées d'information pour enrichir vos connaissances agroalimentaires.

|                           |                                                                             |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 6 novembre 2013           | <b>Journée d'information sur la drosophile à ailes tachetées</b>            |
| 19 novembre 2013          | <b>Journée laitière de l'Estrie</b>                                         |
| 20 novembre 2013          | <b>5@7 agrotouristique</b>                                                  |
| Décembre 2013             | <b>Journée ovine de l'Estrie (date à préciser)</b>                          |
| Janvier 2014              | <b>Journée transformation alimentaire (date à préciser)</b>                 |
| 7 janvier 2014            | <b>Colloque interrégional sur la santé des sols</b>                         |
| 14 janvier 2014           | <b>Journée acéricole – Sherbrooke</b>                                       |
| 18 janvier 2014           | <b>Journée acéricole – Lac-Mégantic</b>                                     |
| 24 janv., 7 et 14 février | <b>Formation sur l'exportation d'arbres de Noël</b>                         |
| 28 janvier 2014           | <b>Colloque en gestion agricole</b>                                         |
| 6 février 2014            | <b>Journée grandes cultures et conservation des ressources</b>              |
| 13 février 2014           | <b>Journée régionale sur l'établissement et le transfert en agriculture</b> |
| 18 février 2014           | <b>Journée porcine de l'Estrie</b>                                          |
| Fin février 2014          | <b>Journée horticole de l'Estrie</b>                                        |
| 11 mars 2014              | <b>Journée agrotourisme dans les Cantons</b>                                |
| Fin mars 2014             | <b>Soirée bovine de l'Estrie (date à préciser)</b>                          |
| Fin mars 2014             | <b>Journée sur les cultures émergentes</b>                                  |

**Détails de la programmation et inscription : [www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie)**

Vous pouvez aussi appeler au 819 820-3001 ou, sans frais, au 1 800 363-7461.

Un merci particulier à nos principaux collaborateurs :  
*Club agroenvironnemental de l'Estrie, Réseau Agriconseils de l'Estrie, Fédération de l'UPA-Estrie*

